

ATTESTATION DE CONTROLE DES COMPTES

Didier VIGAN

Mesdames, messieurs, chers adhérents,

En date du 22/11/2018 votre conseil d'administration m'a confié la charge de contrôleur des comptes de notre association.

Ce rapport concerne le bilan au 31/08/2023 et le compte de résultat pour la période du 1/09/2022 au 31/08/2023.

Cette année les trois sections contribuent à l'excédent.

La dissolution du FIBBA a entraîné la transmission de son boni de liquidation à notre association.

La comptabilité et la présentation des documents soumis à votre approbation est assurée par Mr Gilles PEAUDECERF votre trésorier.

- La tenue de la comptabilité est conforme aux standards.
- Les disponibilités inscrites à l'actif du bilan sont conformes aux extraits de comptes.
- En ce qui concerne le compte de résultat toutes les pièces justificatives ont été mises à ma disposition.
- Je n'ai pas relevé de charge sortant du périmètre des statuts.
- L'allocation des ressources est conforme aux statuts.

Ces constatations me permettent de vous proposer de donner quitus au trésorier.

Fait à La Teste de Buch
Le 9 Novembre 2023

Didier VIGAN